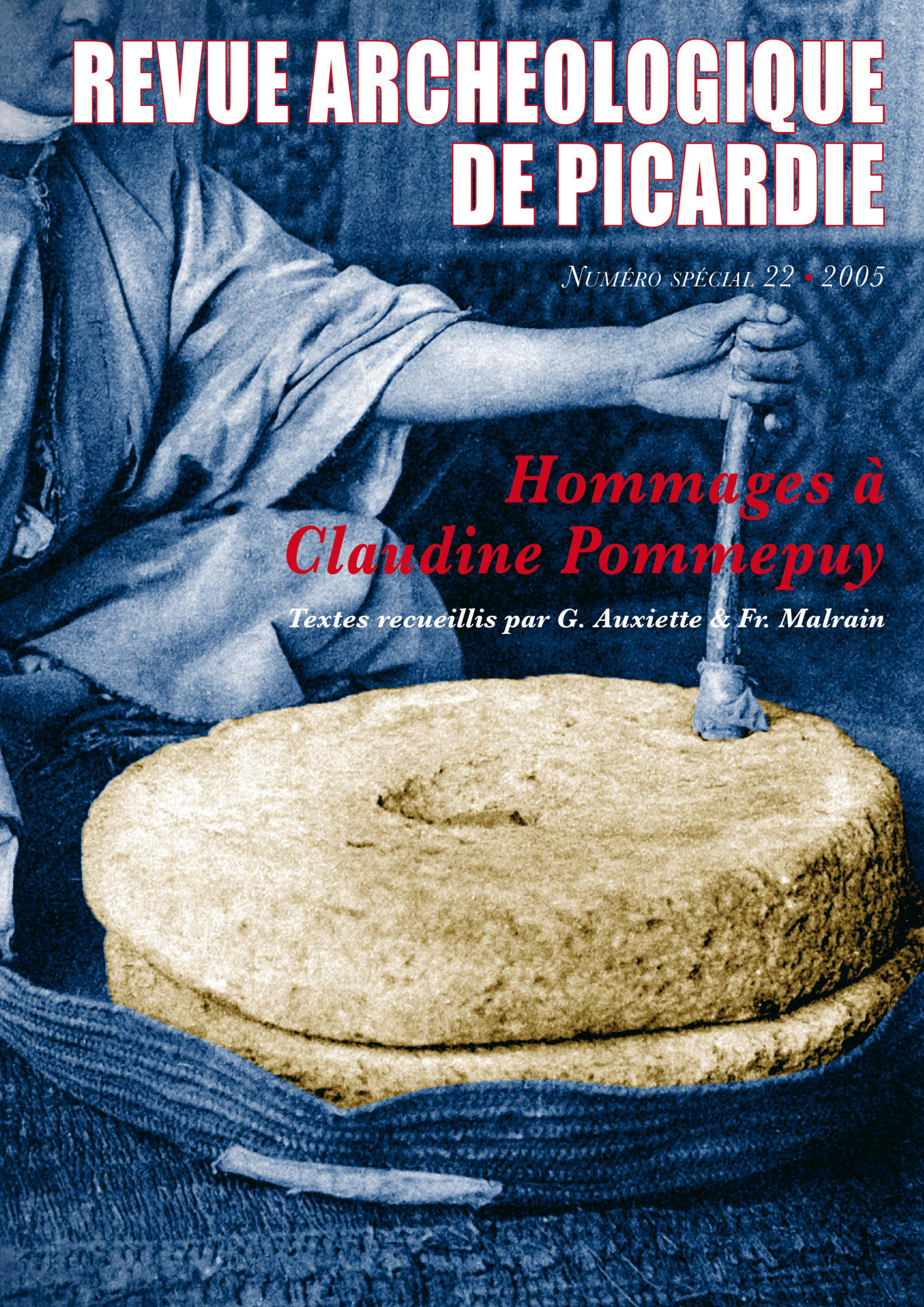

REVUE ARCHEOLOGIQUE DE PICARDIE

Numéro spécial 22 • 2005

Hommages à Claudine Pommepuy

Textes recueillis par G. Auxiette & Fr. Malrain

QUELLE SIGNIFICATION ARCHÉOLOGIQUE POUR LES DÉPÔTS DE MEULES NÉOLITHIQUES DANS LA VALLÉE DE L'AISNE ?

Caroline HAMON *

Résumé

La densité des sites néolithiques dans la vallée de l'Aisne a permis de mettre au jour trois « dépôts » de meules sur les sites de Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir", Cuiry-lès-Chaudardes "Les Fontinettes" et Vasseny "Le Dessus des Groins" (Aisne). Entre position détritique et acte symbolique, les configurations variées de ces manifestations (nature et disposition des outils, type de fosse) renvoient à des intentions différentes. Nous proposons de réserver le terme de « dépôt » de meules à un type d'action codifiée qui préserve l'intégrité des meules, molettes et parfois percuteurs. L'hypothèse d'un dépôt temporaire d'outils utilisés dans le cadre des activités domestiques rubanées ou appartenant à des cycles d'entretien particulier est ici discutée.

Abstract

Thanks to their frequency in the Aisne valley the Neolithic sites brought to light three deposits of saddle querns : that of " Le Vieux Tordoir" at Berry-au-Bac, that of "Les Fontinettes" at Cuiry-lès-Chaudardes and that of "Le Dessus des Groins" at Vasseny (Aisne). The meaning of these deposits wavers between dumping sites and symbolic acts: their various shapes (the nature and lay-out of the tools, the pit type) point to different intentions. We propose to hold the term deposit of saddle querns to a codified type of action which preserves the integrity of the saddle querns, pestles and sometimes percussion tools. The hypothesis of a temporary deposit of tools used in the domestic activities of the linear bent ceramic era or belonging to cycles of particular maintenance, is discussed here.

Traduction Thérèse Matterne

Zusammenfassung

Durch die Dichte der neolithischen Fundplätze im Tal der Aisne konnten bis heute drei «Depots» von Mahlsteinen zutage gebracht werden: auf den Fundplätzen von Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir", Cuiry-lès-Chaudardes "Les Fontinettes" und Vasseny "Le Dessus des Groins" (Aisne). Die unterschiedlichen Zusammensetzungen dieser Niederlegungen (Art und Disposition der Steine, Grubentyp) lassen unterschiedliche Absichten zwischen Abfall und symbolischem Akt erahnen. Wir möchten vorschlagen, den Begriff « Depot » für eine ganz bestimmte Art der Niederlegung zu reservieren, die Unversehrtheit der Mahlsteine, Läufer und manchmal Schlegel voraussetzen. Die Möglichkeit einer temporären Niederlegung im Rahmen turnusmäßiger häuslicher Verrichtungen oder von besonderen Instandhaltungszyklen wird hier diskutiert.

Traduction Claudia Boehm

La surveillance archéologique, réalisée depuis les années soixante-dix dans les carrières d'extraction d'alluvions, a permis de mettre au jour un grand nombre de sites d'habitats néolithiques tout le long de la moyenne vallée de l'Aisne (1). Au-delà d'une meilleure connaissance de l'occupation du territoire et du maillage d'occupation de la vallée, cette riche base documentaire permet une comparaison et donc une meilleure compréhension de la configuration archéologique des structures d'habitat et des vestiges matériels qu'ils recèlent.

Témoins privilégiés de la vie quotidienne, les meules sont pourtant rarement retrouvées entières du fait d'une forte fragmentation taphonomique et peut-être rituelle. Comme en témoignent les recherches développées par Cl. Pommepuy sur les outils de mouture néolithiques et protohistoriques (Pommepuy 1995 et 1999), la vallée de l'Aisne ne fait pas exception à la règle. L'association de meules intactes et de leurs molettes actives s'observe néanmoins dans un cas particulier : celui des dépôts

(1) - Je remercie les membres de l'équipe de Protohistoire européenne de l'UMR 7041 ArScan et de l'ancienne ERA 12 du CNRS, et notamment S. Thouvenot (INRAP Nord-Picardie) de m'avoir confié l'étude du mobilier en grès de Vasseny et les illustrations présentées dans le cadre de cet article.

* UMR 7041 ArScan Protohistoire européenne
Maison René Ginouvès
21 allée de l'Université
F - 92093 NANTERRE CEDEX

de meules. Ce phénomène consiste en un dépôt volontaire d'outils de mouture en fosse selon un rituel codifié. Même s'ils se rencontrent à travers toute la sphère danubienne, depuis l'Europe centrale jusqu'au Bassin parisien (Brink-Kloke *et al.* 2003 ; Constantin *et al.* 1978 ; Jadin 2003 ; Pavlu 2000), leur découverte demeure suffisamment rare pour être mentionnée.

De par la densité des sites d'habitats reconnus dans les vallées de l'Aisne et de la Vesle, des structures apparentées ont pu y être identifiées. Ainsi, les sites rubanés de Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir" et de Cuiry-lès-Chaudardes "Les Fontinettes" (Aisne) ont livré des associations d'outils de mouture, de même que deux fosses Michelsberg à Vasseny "Le Dessus des Groins" (Aisne). La comparaison de ces trois ensembles nous amène à nous interroger sur la définition réelle

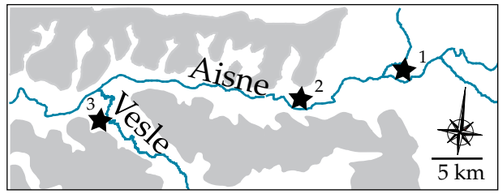

Fig. 1 - Localisation des sites étudiés : 1. Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir" ; 2. Cuiry-lès-Chaudardes "Les Fontinettes" ; 3. Vasseny "Le Dessous des Groins".

du phénomène des « dépôts de meules » et sur l'interprétation qui peut en être faite (fig. 1).

Qu'appelle-t-on véritablement « dépôt » et quelles catégories d'outils sont concernées ? Dans quelle mesure le regroupement de plusieurs

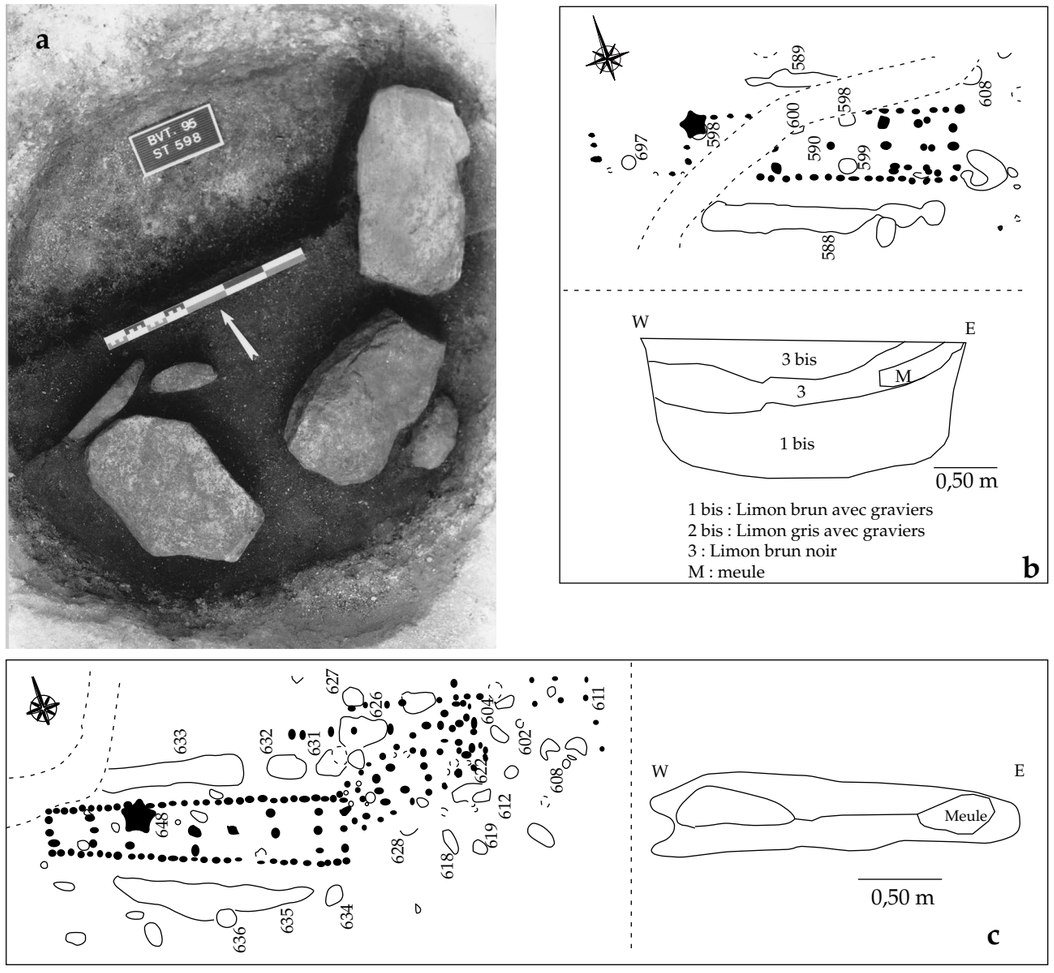

Fig. 2 - Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir" (Aisne), structure 598 ; a : vue en plan des meules et molettes *in situ* ; b : localisation de la structure 598 dans la maison 590 et coupe transversale ; c : localisation de la structure 633 dans la maison 630 et coupe transversale (*photos et relevés UMR 7041 ArScan Protohistoire européenne – ERA 12 du CNRS*).

meules entières doit-il être considéré comme un acte volontairement significatif de la part des Néolithiques ? Comment interpréter archéologiquement la variété des cas de figures observables ? Enfin, quelle signification peut-on proposer pour les réels « dépôts de meules » codifiés ? Le dépôt d'objets, reflet d'un geste unique accompli à un instant « t », renvoie à une intention définie dont il convient de discuter la teneur.

LES DÉPÔTS DE MEULES DANS LA VALLÉE DE L'AISNE : TROIS CAS D'ÉTUDE

Chacun des dépôts retrouvés dans la vallée de l'Aisne se distingue par le contexte de sa découverte, par sa localisation de même que par la nature et la disposition des outils qu'il recèle.

BERRY-AU-BAC "LE VIEUX TORDOIR"

Le site de Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir" se situe à la confluence de La Miette et de l'Aisne, en limite du secteur champenois crayeux. La fouille de ce site du Rubané récent du Bassin parisien, réalisée en 1995 et 1996, a livré près de huit maisons correspondant à deux phases distinctes d'occupation (Allard *et al.* 1995 et 1996). Parmi les trois cent quatre-vingt-quatre pièces en grès récoltées sur le site, on ne dénombre que quarante et un outils. L'activité de mouture y est bien représentée même si les étapes de façonnage semblent faire cruellement défaut sur ce site.

Un premier dépôt de meules a été identifié dans la maison 590, dont la datation incertaine le placerait, soit au Rubané, soit au plus tard au Villeneuve-Saint-Germain (Allard *et al.* 1995, p. 25). La fosse 598, localisée à l'intérieur de la maison, à l'angle arrière nord, est de forme circulaire (fig. 2 a et b). Avec ses 140 cm de long et ses 130 cm de large, elle apparaît relativement profonde puisqu'atteignant près de 110 cm de hauteur. Elle a livré trois meules, disposées dans la moitié sud-est à mi-

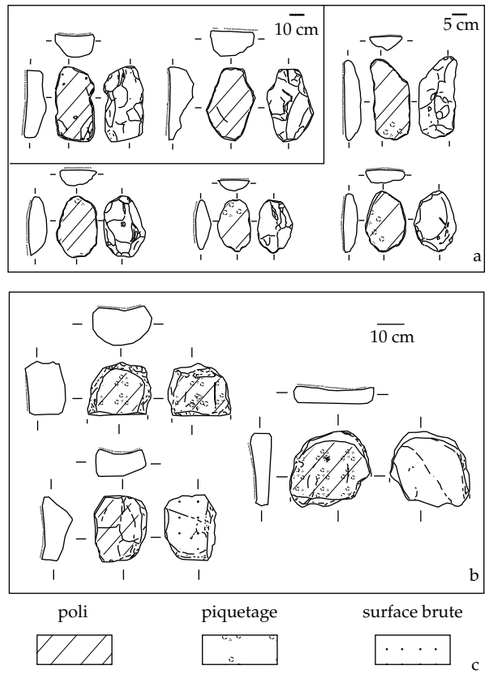

Fig. 3 - Meules et molettes ; a : Berry-au-Bac "Le Vieux tordoir", outils de la structure 598 ; b : Vasseny "Le dessus des Groins", meules et polissoir de la structure 4 ; c : conventions de dessin.

hauteur du remplissage (Allard *et al.* 1995 p. 22). Deux d'entre elles ont été disposées en arc de cercle en « position » d'utilisation, c'est-à-dire face active vers le ciel, tandis que la meule centrale est, elle, tournée face active vers le sol. Les quatre molettes associées sont disposées de chant ou à l'horizontale, contre le bord des meules.

Les meules et molettes entières du dépôt de la structure 598 sont toutes confectionnées dans un grès quartzitique compact, très homogène et

SITE	structure	type	longueur	largeur	épais.	poids	forme
BERRY-AU-BAC	598	molette	16,5	12	5	1230	ovoide
	598	meule	33,5	23	13,5	16000	rectangulaire
	598	meule	41	26	15	18000	rectangulaire
	598	molette	18	11,5	5,8	1585	ovoide
	598	molette	15,5	10	4,1	760	ovoide
	598	molette	24	10,5	5,5	1715	rectangulaire
	598	meule	44	24,5	14,8	20500	ovoide
CUIRY-LÈS-CHAUDARDES	382	molette	20	11	5	6000	rectangulaire
	382	molette	18	14	5	1980	rectangulaire
VASSENY	4	polissoir	24	17	13	7640	rectangulaire
	5	meule	23	20	15	9890	ovoide
	6	meule	30	30	7	7200	ovoide

Tab. I - Dimensions des outils recueillis dans les dépôts de Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir", Cuiry-lès-Chaudardes "Les Fontinettes" et Vasseny "Le Dessus des Groins", Aisne (*dimensions en centimètres et poids en grammes*).

facilitant la mise en forme par détachement d'éclats (fig. 3 a). Les meules pèsent de 16 à 20 kg et sont de gabarits très proches : malgré des longueurs plus variables, les largeurs sont comprises entre 23 et 26 cm, les épaisseurs entre 13,5 et 15 cm. Les formes et sections de ces outils sont particulièrement anguleuses (rectangulaires ou triangulaires) du fait d'un façonnage par épannelage périphérique assez grossier. Les surfaces actives offrent des profils à la concavité très marquée ; l'intensité de leur usure se remarque également par un lustré périphérique sur la surface active très finement piquetée.

Les molettes sont de forme ovoïde, à section semi-circulaire ou triangulaire ; elles sont systématiquement plano-convexes. Leurs gabarits sont également très homogènes, même si l'une d'elle apparaît de module plus petit (tab. I). Les épaisseurs sont relativement faibles puisque inférieures à 6 cm. La courbure régulière de leur surface externe est renforcée par un bouchardage grossier couvrant sur l'arête. L'intensité de leur utilisation est signifiée par l'omniprésence d'un poli de manipulation sur les aspérités au dos.

Un second dépôt de trois meules et deux molettes a été découvert dans la fosse rubanée 641, de la maison 630 (fig. 2c). Cette fosse ovale, aux parois arrondies et au fond plat, mesure 143 cm de long pour 105 cm de large et 60 cm de profondeur (Allard *et al.* 1996). Les meules sont localisées à mi-hauteur du remplissage, sur le fond d'une couche de sédiment noir et charbonneux. La localisation de cette fosse est similaire à celle du dépôt précédent : elle se trouve à l'intérieur de la maison, du côté nord, au niveau du couloir arrière.

CUIRY-LÈS-CHAUDARDES "LES FONTINETTES"

Cuiry-lès-Chaudardes "Les Fontinettes", fouillé de 1972 à 1994, a livré près de 33 maisons. Avec ses cinq phases d'occupation, ce site couvre toutes les étapes de la séquence du Rubané récent du Bassin parisien de la vallée de l'Aisne (Ilett & Hachem 2001). Les 131 outils en grès qui constituent près d'un dixième du corpus total présentent une forte diversité morpho-fonctionnelle.

La fosse nord (st. 382) de la maison 380 du site a livré une concentration d'objets dans les dix premiers centimètres du remplissage de la fosse, à l'arrière du premier tiers de la maison (fig. 4 a). Aucun surcreusement du remplissage de la fosse latérale primaire n'a été observé à la fouille. On y trouve trois molettes et un broyon entier, disposés en position verticale ou oblique, sans ordre apparent (Plateaux, notes personnelles).

Les molettes entières, de forme rectangulaire, ont été façonnées par détachement d'éclats (fig. 4 b).

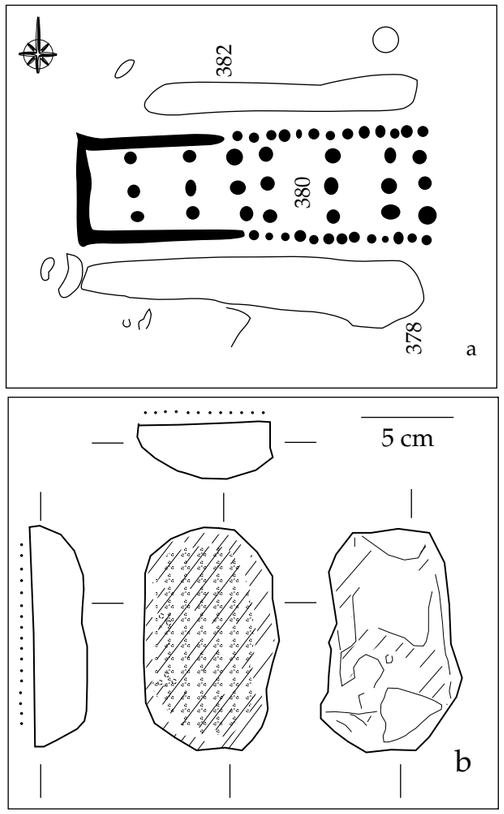

Fig. 4 - Cuiry-lès-Chaudardes "Les Fontinettes" (Aisne), structure 382 ; a : localisation de la structure 382 dans la maison 380 ; b : molette de la structure 382 (*photos et relevés UMR 7041 ArScan Protohistoire européenne – ERA 12 du CNRS*).

Elles se caractérisent surtout par l'intensité de l'usure de leur surface active : dans un cas, on observe un lissage débordant des arêtes et, dans l'autre, un lustré périphérique venant recouvrir un piquetage très fin.

VASSENY "LE DESSUS DES GROINS"

Le site de Vasseny "Le Dessus des Groins", fouillé en 2001, se situe sur la Vesle, à quelques kilomètres de sa confluence avec l'Aisne. L'ouest de la parcelle décapée a livré pour le Néolithique trois maisons du Villeneuve-Saint-Germain, deux fosses isolées datées du Michelsberg - qui nous intéressent plus particulièrement ici - et des tessons épars témoignant de la présence de la culture Seine-Oise-Marne (Thouvenot *dir.* 2001).

Deux fosses sub-circulaires se distinguent par un remplissage particulièrement riche en matériel lithique lourd. Ces fosses circulaires (st. 4) ou ovalaires (st. 18), à fond plat, offrent des dimensions

similaires, avec un diamètre compris entre 120 et 124 cm mais aussi une profondeur située entre 32 et 41 cm (fig. 5 a et b). Des poches de charbons de bois ont été repérées au fond de la fosse n° 4, majoritairement dans la partie sud-ouest.

Au centre de la fosse n° 4, au niveau du diamètre maximum, on observe un alignement d'outils en grès (fig. 5 b). Deux fragments de meules, faces tournées vers le sol, semblent avoir été délibérément posés l'un sur l'autre ; la simultanéité de leur dépôt est attestée par une orientation ouest/est de leurs extrémités. Un polissoir entier a été déposé selon le même axe. Sa position oblique, face active vers le haut, est à souligner. Autour d'eux sont disséminés des éclats et fragments d'outils,

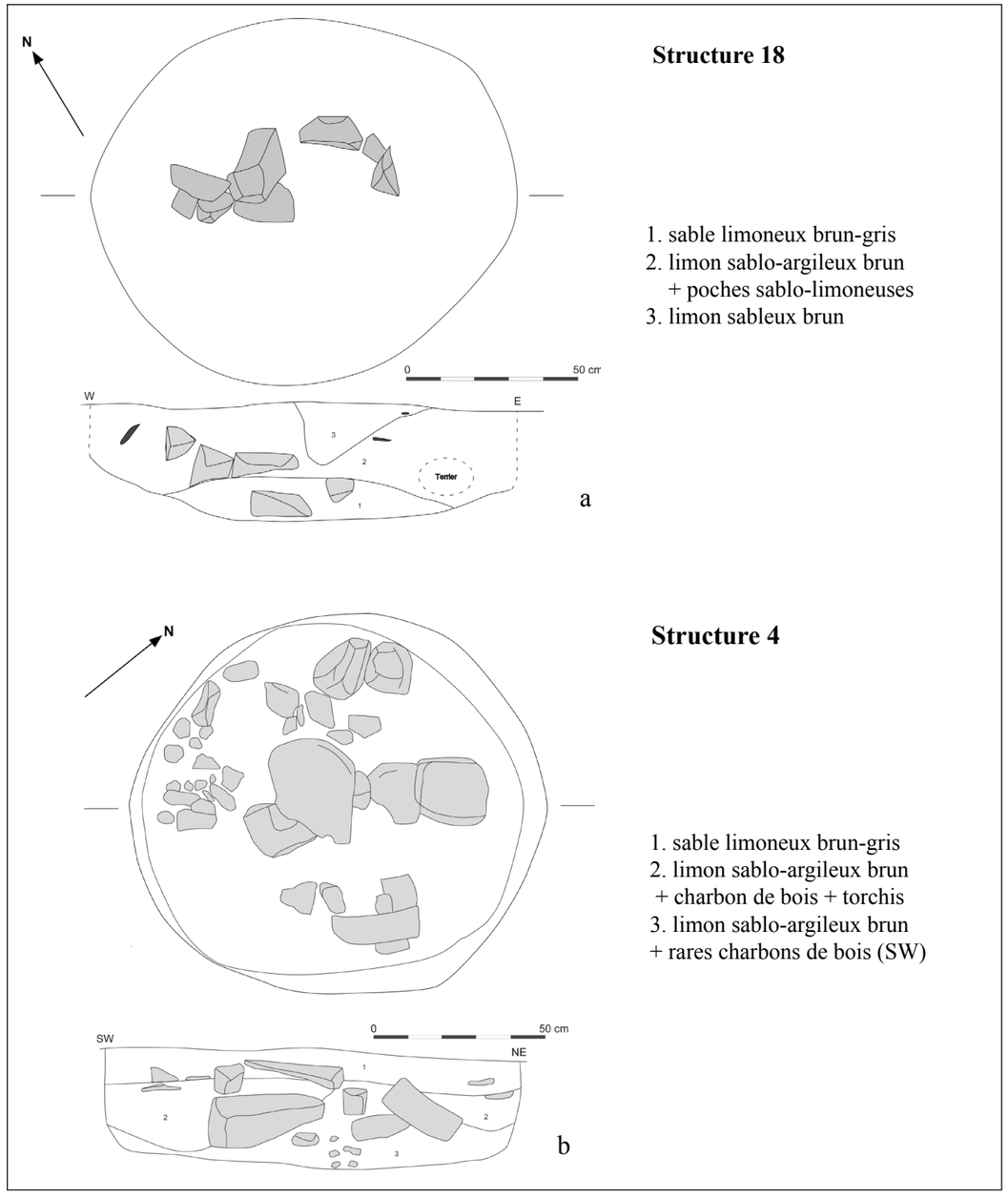

Fig. 5 - Vasseny "Le Dessus des Groins" (Aisne), structures 4 et 18 ; a : structure n° 18, relevé en plan et coupe transversale ; b : structure n° 4, relevé en plan et coupe transversale (*photos et relevés UMR 7041 ArScan Protohistoire européenne – ERA 12 du CNRS*).

regroupés en trois ensembles assez distincts et ce sur toute la profondeur de la fosse. Leurs dimensions importantes évoquent plus une fragmentation secondaire d'outils de mouture que des déchets de façonnage.

Au sein de la fosse n° 18, on remarque surtout une série de fragments de grès répartie sur toute la hauteur de la fosse. Au contraire de la fosse n° 4, aucune disposition particulière du mobilier ne se dégage, les fragments étant de surcroît mélangés au limon.

Des remontages au sein de chacune des fosses ont été réalisés, à hauteur de trois pour la fosse n° 4 (soit douze fragments) et de deux pour la fosse n° 18 (soit quatre fragments). Bien qu'un grès violacé à inclusions feldspathiques ait fait l'objet d'un usage dans les deux fosses, aucun remontage inter fosses n'a pu être retrouvé.

Les vingt-sept pièces de la structure 4 pèsent près de 58 kg, les trois outils totalisant à eux seuls près de 25 kg (fig. 5b). Le polissoir entier en grès compact offre une surface active concave aussi bien transversalement que longitudinalement très fortement et uniformément lustrée ; la fissuration de cette face semble due à une chauffe prolongée. Un des deux grands fragments de meules est remarquable, d'une part, par son épaisseur importante, en regard d'une largeur assez réduite et, d'autre part, par le martelage dense dont sa surface active a été l'objet. Cette dernière, fortement lissée en son centre, semble assez mal adaptée à une mouture fine, l'utilisation de cet outil pour une étape intermédiaire de mouture n'est donc pas à exclure. Cette pièce obtenue sur un grès compact présente également des traces de chauffe. L'autre fragment de meule ovoïde plate de très faible épaisseur a été confectionné dans un grès de faible cohésion (peut-être également imputable à un phénomène de chauffe). À une forte concavité (supérieure à un centimètre) s'ajoute la formation d'un « rebord » à l'extrémité distale.

IDENTIFICATION DE LA NATURE CODIFIÉE DES DÉPÔTS

La variabilité des configurations observées correspond-elle à des phénomènes réellement différents ou à d'autres expressions d'un même acte ? Afin de remonter à la signification du geste en lui-même et donc indirectement à l'intention humaine sous-jacente, la réalité de l'aspect délibéré et codifié du dépôt doit être évaluée.

CONFIGURATION DES FOSSES

Le type et la configuration de la fosse dans laquelle est déposé le mobilier en grès constituent un premier indice. Selon que le dépôt prenne place dans une fosse latérale de maison, dans une fosse indépendante dévouée à cet effet ou dans une fosse complètement isolée, sa signification est très variable.

Le cas des fosses strictement isolées est ici illustré par les deux « dépôts » de Vasseny "Le Dessus des Groins". La position isolée d'une fosse ne constitue pas en soi un argument pour nier le fait dépositaire, comme en témoigne notamment le dépôt de meules des sites de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne), de Saint-Denis "rue du Landy" (Seine-Saint-Denis) et de Villeneuve-la-Guyard "Les Falaises de Prépoux" dans l'Yonne (Hamon *et al.* 2004 ; Prestreau 1992).

La morphologie et le contenu somme toute assez similaires des deux fosses de Vasseny induisent un fonctionnement identique voire simultané de ces structures. Leur dévolution à l'accueil d'un dépôt ne semble cependant pas confirmée : la position des outils à mi-hauteur du remplissage exclut en effet un dépôt des pièces strictement consécutif au creusement de la fosse.

L'assemblage de Cuiry-lès-Chaudardes "Les Fontinettes" est lui localisé au sein d'une des fosses latérales de la maison. Contrairement à ce qui a pu être, par ailleurs, observé en Hainaut et Hesbaye, on ne remarque pas de surcreusement de la fosse ou d'utilisation d'une des alvéoles de creusement (Constantin *et al.* 1978). Aucun emplacement « réservé » ne semble donc lui avoir été consacré. Sa position le relie donc plus ou moins directement aux rejets issus de l'activité domestique de la maisonnée, au regard de la nature détritique du remplissage des fosses latérales d'habitations rubanées. Ainsi, même si le rejet de plusieurs outils de mouture ne semble pas anodin - leur nombre par maisonnée dépasse en effet rarement les deux ou trois d'après les observations ethnographiques (David 1998) -, nous parlerons donc plus volontiers d'une concentration d'objets.

La localisation des dépôts de Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir" dans des fosses indépendantes semble correspondre beaucoup plus directement à notre acception du terme « dépôt de meules ». La position de ces fosses, le long de la paroi arrière de la maison, dans l'angle nord, évoque une fonction directement en prise avec l'organisation interne de la maisonnée. En effet, si l'organisation des activités à l'intérieur des maisons rubanées reste encore à éclaircir, plusieurs indices plaident en faveur d'une hypothèse de stockage des denrées alimentaires dans cette partie arrière. L'interprétation de ces dépôts comme des « réserves » d'outils de mouture ne semble donc pas être contredite par la perception de l'espace domestique au Rubané.

L'idée d'un rangement voire d'une protection des meules paraît même s'intégrer plutôt bien à ce schéma organisationnel.

Dans la vallée de l'Aisne, nous préférons donc réserver le terme de « dépôts de meules » à des espaces qui leur sont strictement dévoués et ce au contraire des concentrations d'outils repérées dans les fosses latérales des unités d'habitation. L'agencement des objets et la localisation des dépôts à l'intérieur de l'unité domestique constituent donc des arguments forts pour la reconnaissance du caractère codifié d'un dépôt.

DISPOSITION ET AGENCEMENT VOLONTAIRE DES OBJETS

Il faut, dans un premier temps, distinguer la disposition des outils en plan dans la fosse de leur localisation verticale dans le remplissage. Ces deux informations significatives doivent être complétées par l'orientation des outils, celle de leurs faces actives et par leur disposition les uns par rapport aux autres.

Disposées en couronne comme dans la fosse 598 de Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir", meules et molettes ont fait l'objet d'un soin certain lors de leur dépôt. Ces outils ne sont pas aléatoirement disposés les uns sur les autres et bénéficient au contraire d'un espacement régulier. La position de la face active tournée vers le sol évoque un geste de rangement et de protection des outils, comme cela peut être fréquemment observé dans les communautés où de tels outils sont aujourd'hui encore utilisés (Gast 1968 ; Champault 1991).

Mais la systématique de tels dépôts n'est pas si évidente : on retrouve le plus souvent, comme à Berry-au-Bac, des outils savamment tournés vers le sol, à côté d'outils en « position » d'utilisation. On trouve également pêle-mêle de nombreux outils disposés de chant. Et même, l'empilement des outils ne constitue pas en soit une marque de dépôt sauf dans le cas d'un ordonnancement réfléchi. Plus que la disposition organisée des outils (alignement, empilement…), c'est la cohérence stratigraphique des outils en présence qui prévaut dans l'identification d'un acte de dépôt. Ainsi, la disposition des molettes de la structure 382 ne présente pas d'agencement particulier, de logique systématique : l'emploi du qualificatif de « dépôt » de molettes semble, là, quelque peu hâtif.

De même, on ne trouve pas à Vasseny "Le Dessus des Groins" d'empilement de meules au-dessus de leurs molettes appariées, comme dans les dépôts du Hainaut (Constantin *et al.* 1978) ; les outils sont certes superposés mais sans logique autre que celle d'une éventuelle recherche de stabilité. Aucune préservation des surfaces actives ne semble par ailleurs être recherchée ici, car l'empilement des outils est réalisé de manière aléatoire. La disposition des outils n'est pas contrainte, leur glissement et leur déplacement sont, en effet, indiqués par le pendage des outils et notamment du polissoir.

La codification de l'agencement des outils et de leur disposition dans la fosse définit indubitablement l'acte dépositaire. Mais dans les cas les plus flous, la nature même des objets déposés et leurs associations peut permettre un arbitrage sur la nature réellement codifiée de l'acte de dépôt.

NATURE DES OBJETS DÉPOSÉS

Le moulin néolithique, composé d'une meule et de sa molette, est l'objet de prédilection retrouvé dans les dépôts. Il peut être parfois accompagné de quelques percuteurs ou broyons, dont la fonction semble liée plus ou moins directement à l'outillage ou à l'opération de mouture. Les caractéristiques observées sur les outils des dépôts ne les distinguent pas à première vue des outils rencontrés dans les fosses latérales. Leur intégrité est, en soi, un caractère remarquable, puisque rarement rencontrée en contexte détritique classique : à l'échelle de tout le Bassin parisien, les quelques meules entières n'ont finalement été récoltées qu'au décapage ou dans ces contextes particuliers de « dépôts ».

Le plus souvent, meules et molettes sont déposées conjointement dans des fosses suffisamment grandes pour permettre leur agencement à plat. Il s'agit fréquemment de couples d'outils appariés, qui ont donc fonctionné ensemble. Aucun critère de forme ou de façonnage ne semble indiquer de prime abord un rapprochement entre deux pièces. La stricte correspondance des courbures des surfaces actives des meules et de leurs molettes permet d'identifier leur association, puisque l'on retrouve rarement les outils en position de fonctionnement. Ainsi, les propositions d'appariement reposent essentiellement sur l'adhérence parfaite entre les courbures des deux surfaces de travail, actives et passives. Dans le cas du dépôt d'un moulin entier, c'est-à-dire d'une meule et de sa molette, on peut se demander dans quelle mesure la préservation du fonctionnement du couple d'outil n'est pas recherchée. L'idée d'un rangement plus ou moins temporaire d'outils dont le fonctionnement est encore possible à Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir" trouve ici un second écho. Cette idée est de surcroît corroborée par l'état des surfaces actives de ces pièces. Tandis qu'à Vasseny les outils fragmentés et chauffés ne sont plus utilisables sous leur forme initiale, à Berry-au-Bac le piquetage bien apparent de surfaces actives les rend encore fonctionnelles. Tout se passe donc comme si on voulait préserver ces outils en vue d'une utilisation ultérieure.

Les quelques broyons retrouvés ont pu être utilisés conjointement avec les meules, selon un mouvement en percussion posée circulaire. Il s'agirait d'un nouveau type de fonctionnement de la meule, correspondant à un nouveau cycle d'utilisation voire à une réutilisation. L'association entre ces deux outils reste néanmoins difficile à mettre en évidence et seule une analyse tracéologique pourrait permettre d'apporter de nouveaux arguments en ce sens.

Les percuteurs ont eux pu être utilisés pour le réavivage des surfaces actives. La présence conjointe de meules et de percuteurs évoque la possibilité d'une reprise des surfaces actives des outils de mouture au moment de leur dépôt. Une telle hypothèse semble en tout cas se vérifier à l'examen des surfaces actives fraîchement piquetées des meules des sites d'Irchonwelz et d'Aubechies dans le Hainaut (Hamon 2004). L'éventualité d'un réemploi de meules ainsi avivées, pour une fonction similaire ou non, peut de surcroît être évoquée. Une telle configuration pourrait correspondre à l'association molettes/percuteurs observée à Cuiry-lès-Chaudardes "Les Fontinettes".

La nature des outils présents dans la structure n° 4 de Vasseny "Le Dessus des Groins" apparaît ainsi assez différente des dépôts « classiques » : on y retrouve, certes, des outils de mouture mais sous forme fragmentée, un polissoir à plage atypique de belle facture et de nombreux fragments épars d'outils de mouture. Il s'agit en outre systématiquement de pièces d'utilisation passive. Le caractère brûlé de toutes ces pièces constitue une seconde différence avec le mobilier issu des dépôts classiques ; les outils sont rendus inutilisables par la chauffe qui altère la cohésion du grès et le fissure. Les outils retrouvés dans les deux fosses de Vasseny seraient donc plutôt en position d'abandon et de « rejet » que de dépôt.

QUELLE SIGNIFICATION ARCHÉOLOGIQUE POUR LES DÉPÔTS DE MEULES ?

Une fois le caractère codifié et dépositaire des associations d'outils définie par un faisceau d'indices contextuels et matériels, reste à appréhender le pourquoi de ces dépôts.

L'intégrité des outils recueillis et leur configuration particulière distinguent véritablement ces manifestations – concentrations, associations et dépôts *stricto sensu* – des modes classiques de rejet détritique, tels qu'ils peuvent être observés dans les fosses latérales des unités d'habitation. De même, l'absence de blocs de grès bruts élimine d'emblée une interprétation en tant que réserve de matière première.

Les actes, certes intentionnels, illustrés par les « dépôts » des trois sites présentés ci-dessus semblent pourtant liés à des logiques et, par extension, à des significations, bien distinctes. Qui dit acte intentionnel n'induit pas forcément un acte ritualisé ou codifié : l'acception du mot « dépôt de meules » doit se limiter à notre sens à la seconde proposition. À la lumière des données issues des « dépôts » de la vallée de l'Aisne, trois hypothèses peuvent ainsi être proposées pour expliciter la variabilité des cas de figures exposés.

LE DÉPÔT NON CODIFIÉ : ABANDON ET REJET DÉTRITIQUE

Si l'empilement et l'agencement des outils à Vasseny "Le Dessus des Groins" ne sont certes pas le fruit du hasard, on ne peut pour autant considérer cet assemblage comme un véritable dépôt de meules. L'association d'outils fragmentés, de traces évidentes de chauffe et de fragments détritiques épars évoque une position de rejet. Plusieurs éclats et fragments d'outils de mouture semblent le fruit d'un éclatement au feu. La présence de poches de sédiment charbonneux sous des outils eux-mêmes chauffés évoque même les restes d'une structure de combustion. Or, aucune trace de rubéfaction et aucune homogénéité dans le remplissage ou dans la disposition des couches de sédiment charbonneux n'est observable. L'idée d'une vidange de foyer, en regard de la proportion de pièces brûlées dans la fosse n° 4, semble donc incompatible avec le remplissage de l'ensemble de la fosse. Il pourrait s'agir plutôt d'objets en position secondaire, rejetés sciemment et issus du démontage de blocs et de fragments résiduels ayant servi à délimiter une structure foyère disparue. Ainsi, si l'on a bien déposé des outils de mouture dans ces deux fosses, la seule intention perceptible est celle d'un abandon, certes définitif, mais ni codifié, ni ritualisé.

DU CODE AU SYMBOLE : UN ACTE RITUEL ?

Doit-on alors considérer que l'association de molettes dans la fosse latérale 382 de Cuiry-lès-Chaudardes "Les Fontinettes" n'exprime qu'un mode de rejet détritique particulier ? Bien qu'aucun aménagement spécifique de la fosse latérale n'ait été observé, cette association de molettes ne peut être considérée sur le même plan que le rejet d'outils de mouture de Vasseny. Les outils ont été préservés entiers et ne semblent pas avoir fait l'objet d'une réutilisation. Mais on ne peut pas, là non plus, parler de véritable acte de dépôt codifié et ritualisé. L'intention sous-jacente à cet acte semble donc délicate à définir précisément : nous ne pouvons déterminer s'il s'agit d'un simple rejet ou d'un véritable dépôt.

Seuls les deux dépôts de Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir" semblent finalement correspondre à cette définition, avec une disposition raisonnée de meules et molettes entières appariées, dans une fosse strictement dévouée à cet effet à l'intérieur de l'habitat. La répétition de cet acte dans deux des maisons du site contribue à renforcer l'idée d'une ritualisation du dépôt. Le caractère « symbolique » du dépôt de ces outils est donc attesté ici.

Plusieurs hypothèses ont déjà été émises sur la symbolique d'un tel acte : rite de fondation lors de la construction de la maisonnée ou encore d'abandon au moment du départ des habitants ou lors de la destruction du bâtiment (Constantin *et al.* 1978). Mais doit-on considérer que le dépôt des meules est définitif et que le caractère symbolique de ces dépôts les soustrait définitivement à leur usage premier ? Doit-on forcément déduire d'un tel acte une connotation symbolique ? Cette séduisante hypothèse semble en effet partiellement contredite par l'analyse technique des meules et molettes de ces dépôts.

UN DÉPÔT TEMPORAIRE À VOCATION TECHNIQUE ?

La configuration des dépôts de Berry-au-Bac "le Vieux Tordoir", avec un agencement raisonné de meules et molettes entières appariées, est très proche de celle des dépôts de meules des sites d'Irchonwelz et d'Aubechies (Hainaut). Or, les trois quarts des meules de ces sites ont fait l'objet de réavivage et de reprise des surfaces actives, comme si leur dépôt avait interrompu leur entretien. On peut donc proposer pour ces deux sites l'idée d'un dépôt temporaire d'outils en cours de réfection et donc à un stade particulier de leur « vie », jusqu'à leur récupération pour une nouvelle utilisation.

Qu'en est-il à Berry-au-Bac ? Les surfaces actives semblent intactes, le piquetage relativement frais. L'une des meules présente une concavité très prononcée qui a pu nuire à l'efficacité du mouvement de va-et-vient de la molette sur la surface de la meule. Les outils ont été disposés de manière à ce que leur surface active soit préservée. Le dépôt des outils face contre terre renvoie en effet à une préservation des surfaces actives et à un état de rangement entre deux utilisations (Gast 1968 ; Champault 1991). L'idée d'une réserve temporaire d'outil n'est donc en rien contredite par l'aspect des meules déposées, même si elles ne correspondent pas à un stade d'entretien particulier.

En outre, les dimensions des meules de ce dépôt semblent relativement importantes en comparaison avec les modules traditionnellement retrouvés sur les sites d'habitat du Néolithique ancien du Bassin parisien (Hamon *à paraître*). Peut-être les meules de grandes dimensions, plus efficaces et à la durée de vie plus longue, ont-elles été extraites du cycle utilisation/entretien courant de la maisonnée ou du village pour subir une « reconversion » (réutilisation en polissoir à plage par exemple).

Dans l'attente que cette phase de reprise et de réfection soit effectuée, ceci n'exclut pas que ces outils soient symboliquement placés dans un lieu « protégé » bien circonscrit : le caractère essentiel de la meule dans le quotidien des néolithiques justifie à lui seul tous ces égards. Peut-être s'agit-il là de meules dont le statut technique, voire social (héritage, fondation d'un foyer), justifie un isolement et un rangement temporaire.

Reste que la validation de ces différentes hypothèses ne pourra se faire que grâce à la découverte de nouveaux contextes de dépôts à la fois en Bassin parisien et dans la sphère danubienne. De même, pour mieux comprendre l'articulation des différentes étapes de la vie de ces outils – entre utilisation, cycle d'entretien et de réutilisation et enfin, rejet ou dépôt – il conviendra de les examiner sous un angle technique et fonctionnel (analyse de résidus, analyse optique des traces d'utilisation). Une fois acquise une meilleure compréhension des mécanismes et des raisons motivant le dépôt des meules et molettes, il sera intéressant de se pencher sur leur articulation avec l'habitat, mais aussi avec la maison et l'ensemble de l'espace villageois.

BIBLIOGRAPHIE

ALLARD Pierre, DUBOULOZ Jérôme, HACHEM Lamys, ILETT Mike & ROBERT Bruno (1995) - Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir" : la fin d'un grand sauvetage et la fouille d'un nouveau site rubané, *Les Fouilles Protohistoriques dans la Vallée de l'Aisne*, 23, Soissons, p. 11-95.

ALLARD Pierre, CONSTANTIN Claude, DUBOULOZ Jérôme, FARRUGGIA Jean-Paul, HACHEM Lamys & ILETT Mike (1996) - Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir" ultimes fouilles du site rubané, *Les Fouilles Protohistoriques dans la Vallée de l'Aisne*, 24, Soissons, p. 7-54.

BRINK-KLOKE Henriette & MEURERS-BALKE Jutta (2003) - « Siedlungen und Gräberfeld am Oespeler Bach (Dortmund) - eine Kulturlandschaft im Wandel der Zeiten », *Germania*, 81, p 47-146.

CHAMPAULT Dominique (1991) - « La pierre qui dure. De quelques usages contemporains d'objets préhistoriques (Sahara, Yémen) », *Techniques et culture 17-18, Préhistoire et ethnologie, le geste retrouvé*, Éditions Maison des sciences de l'homme, Paris, p. 319-330.

CONSTANTIN Claude, FARRUGGIA Jean-Paul, PLATEAUX Michel & DEMAREZ Léonce (1978) - « Fouille d'un habitat néolithique à Irchonwelz (Hainaut occidental) », *Revue archéologique de l'Oise*, Amiens/Compiègne, 13, p. 3-20.

DAVID Nicolas (1998) - « The ethnoarcheology of grinding at Sukur, Adamawa state, Nigeria », *African review*, 15 (1), p. 13-63.

GAST Marceau (1968) - *Alimentation des populations de l'Ahaggar. Étude ethnologique*, Mémoires du centre de recherche anthropologique, préhistorique et ethnologique VII, Paris.

HAMON Caroline & SAMZUN Anaick (2004) - « Découverte d'un dépôt d'outils de mouture et de broyage daté du Néolithique ancien (culture Villeneuve-Saint-Germain récent v. 4700-4600 avant notre ère) à Saint-Denis "rue du Landy" (Seine-Saint-Denis) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 101 (3), Paris, p. 611-613.

HAMON Caroline (2004) - *Broyage et abrasion au Néolithique ancien. Caractérisation technique et fonctionnelle de l'outillage en grès du Bassin Parisien*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Paris I sous la direction de M. Lichardus-Itten.

HAMON Caroline (à paraître) - « Variabilité des meules et molettes du Rubané et du Villeneuve-Saint-Germain en Bassin parisien : contexte, statut, fonction » dans *Actes du colloque interrégional sur le Néolithique*, 9 et 10 novembre 2003, Luxembourg.

ILETT Mike & HACHEM Lamys (2001) - « Le village néolithique de Cuiry-lès-Chaudardes (Aisne, France) » dans GUILAINE J. (dir.), *Communautés villageoises du Proche Orient à l'Atlantique*, Errance, Paris, p. 171-184.

JADIN Ivan (2003) - *Trois petits tours et puis s'en vont… la fin de la présence danubienne en moyenne Belgique*, ERAUL n° 109, Liège.

PAVLU Ivan (2000) - « Double querns » dans *Life on neolithic site, Bilany, Situational analysis of artefacts*, Académie des sciences tchèques, Prague, p. 73-98.

POMMEPUY Claudine (1995) - « L'industrie en grès et galets et les colorants » dans ILETT, M. & PLATEAUX, M. (dir.), *Le site néolithique de Berry-au-Bac "Le Chemin de la Pêcherie" (Aisne)*, CNRS éditions, Paris, p. 111-113.

POMMEPUY Claudine (1999) - « Le matériel de mouture de la vallée de l'Aisne de l'Âge du Bronze à La Tène Finale : formes et matériaux », *Revue archéologique de Picardie* 3/4, Amiens, p. 115-141.

PRESTREAU Michel (1992) - « Le site néolithique et protohistorique des "Falaises de Prépoux" à Villeneuve-la-Guyard (Yonne) », *Gallia Préhistoire*, 34, CNRS, Paris, p. 191-207.

THOUVENOT Sylvain (dir.), avec la collaboration de ALLARD Pierre, ARNOULT Nathalie, COLAS Caroline, FARRUGGIA Jean-Paul, HAMON Caroline, ILETT Mike, LE BOLLOCH Mariannick & PINARD Estelle (2001) - *Vasseny "Au-dessus du Marais" - "Dessus des groins". DSF de sauvetage archéologique dans la vallée de l'Aisne 2001*. Rapport des sites de la convention ; SRA Picardie, INRAP Nord Picardie, UMR 7041 ArScan Protohistoire européenne, Ministère de la recherche, Centre de recherche protohistorique de l'Université de Paris I, Association régionale des producteurs de granulats.